

**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon**  
**Samedi 13 mars 2021**  
**En visioconférence depuis Bron (69)**

|         | <b>Présents et Représentés</b> | <b>Absents</b> | <b>Total</b> |
|---------|--------------------------------|----------------|--------------|
| Membres | <b>87</b>                      | <b>13</b>      | <b>100</b>   |
| Voix    | <b>471</b>                     | <b>33</b>      | <b>504</b>   |

**Membres présents ou représentés**

A. L. ECHIROLLES TRIATHLON (7), AIX SAVOIE TRIATHLON (8), ALBERTVILLE TARENTEISE TRIATHLON (5), ANNONAY TRIATHLON (7), API TRI (6), AQUATIQUE CLUB OLYMPIQUE (7), AS HANDIVIENNE (1), ASM.SAINT ETIENNE TRIATHLON 42 (9), ASVEL TRIATHLON (10), AUBENAS TRIATHLON (4), AURILLAC TRIATHLON (4), BOL D'AIR (3), BOURG EN BRESSE TRIATHLON (9), C.N.S.C. TRIATHLON (4), C.R.V. LYON TRIATHLON (10), CHAMBERY TRIATHLON (11), CHASSEZAC SPORTS NATURE (1), CLERMONT TRIATHLON (11), CLUB DE LA DEFENSE DE VARCES TRIATHLON (2), COMITE SPORTIF DU LAC DES SAPINS (3), COMMENTRY AVENTURE PASSION 03 (CAP 03) (2), CRAPONNE TRIATHLON (5), CRUAS TRIATHLON (3), CSA LYAUTEY (2), DSN74 (3), EVIAN TRIATHLON (2), FEURS TRIATHLON (5), FONTANIL TRIATHLON (5), GRESIVAUDAN TRIATHLON (2), GUC TRIATHLON (7), GUILHERAND GRANGES TRIATHLON (5), HERMITAGE Tournonais TRIATHLON (7), LE PUY EN VELAY TRIATHLON (9), LEMAN TRIATHLON CLUB (5), LEMPDES 63 TRIATHLON (3), LES ALLIGATORS ANNECY TRIATHLON (11), LES CHAUDS PATATES (1), LES HYDROCYCLOPEDS (7), LES MILLE PATTES TRIATHLON (5), LIGE RAID 42 (1), LUGDUNUM TRIATHLON CLUB (5), MACH 3 TRIATHLON (8), MONT BLANC TRIATHLON (4), MONTBRISON TRIATHLON (4), MONTEILIMAR TRIATHLON (9), MONTLUCON TRIATHLON (7), NASATRI (6), O BUGEY RAID (5), OULLINS TRIATHLON (8), OUTDOOR (5), PERONNAS ORIENTATION TRIATHLON (2), PUBLIER TRIATHLON (5), PUISSANCE 3 COURNON (7), RAIDLINKS 07 (1), RESPIR (1), RHODIA CLUB NATATION TRIATHLON (3), RILLIEUX TRIATHLON (9), ROANNE TRIATHLON (4), SAINT PRIEST TRIATHLON (5), SAVOIE MAURIENNE TRIATHLON (3), TARARE TRIATHLON (7), TEAM LIFETRI (4), TEAM MERMILLOD TRIATHLON (7), TIGRE (1), TRI 07 PRIVAS TRIATHLON (9), TRI ATTITUDE 74 (2), TRI MONTAGNE (3), TRI MAY (7), TRIALP MOIRANS (8), TRIATHLON ACADEMIE MONTLUCON (4), TRIATHLON AMBERIEU EN BUGEY (3), TRIATHLON BASSIN BELLEGARDIEN (4), TRIATHLON CLUB DES 2 RIVES (3), TRIATHLON CLUB DES MONTS DU LYONNAIS (6), TRIATHLON CLUB DU VAL DE DROME (5), TRIATHLON ROMANAIS PEAGEOIS (7), TRIATHLON VILLEFRANCHE SAONE VALLEE (6), TRICASTIN TRIATHLON CLUB (8), TRISALEVE ANNEMASSE AGGLO (8), TRISPIRIDON OYONNAX (6), TROLL TEAM TRIATHLON (5), TRYSSINGEAUX (5), VALENCE TRIATHLON (11), VALLONS DE LA TOUR TRIATHLON (11), VAULX EN VELIN TRIATHLON (6), VICHY TRIATHLON (10), XTTR63 (2).

**Liste des absents et non représentés**

ASN TRIATHLON SAINT FLOUR (3), ASSP TRIATHLON 69 (3), CSO TRI RAID (2), E.F.S. RHONE ALPES TRIATHLON (3), ENDORPH IN SPORTS SANTE (2), FIT TRI TEAM (2), GONES RAIDEURS (3), PAYS DE GEX TRIATHLON (3), RAIDALP BERAIDY (6), TEAM FMR (1), TEAM KUPA A (3), TRI BIKE TEAM (1), WEPERF (1).

**Personnalités invitées :**

|                                   |                               |         |
|-----------------------------------|-------------------------------|---------|
| FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON | GOSSE Cédric, président       | Présent |
| REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES       | WAUQUIEZ Laurent, président   | Excusé  |
| DRAJES AUVERGNE-RHONE-ALPES       | DELAUNAY Isabelle, directrice | Excusée |
| CREPS VICHY-AURA                  | SENN Thomas, directeur        | Excusé  |
| CROS AUVERGNE-RHONE-ALPES         | LEVARLET Christian, président | Excusé  |

## Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Samedi 13 mars 2021

### Personnes présentes dans la salle à Bron (69) :

|                                       |                        |
|---------------------------------------|------------------------|
| PRESIDENT                             | GROSSETETE Jean Marc   |
| VICE PRESIDENT                        | VIALAT Jean Philippe   |
| TRESORIER                             | CHABANNES Emmanuel     |
| MEMBRE CA et VERIFICATEUR AUX COMPTES | EXBRAYAT Michel        |
| MEMBRE CA                             | KOCOT-LINTZ Anne-Marie |
| CTL                                   | MORIN Ludovic          |
| AGENT DEVELOPPEMENT                   | PERNOT Fabrice         |
| AGENT TECHNIQUE ET DEVELOPPEMENT      | VIAIN Paul             |

**Quorum AG Ordinaire** : la moitié des membres représentants au moins la moitié des voix soit 50 clubs et 252 voix.

Avec **87 membres** (sur 100 soit 87 %), présents ou représentés, représentant **471 voix** (sur 504 soit 93,45 %), l'Assemblée Générale est habilitée à délibérer sur l'ordre du jour inscrit sur la convocation envoyée le 26 février 2021 selon le Président de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales, Monsieur Anthony BOURILLE.

L'utilisation d'un système de vote numérique secret permet de réaliser les votes avec l'aide de l'application à distance « JeVote.me » du prestataire ProLiveSport.

Pour les personnes non présentes dans la salle à Bron (69), cette Assemblée Générale peut être suivie en live public sur YouTube avec la possibilité d'échanger et de poser des questions par le « tchat ».

Monsieur Jean-Marc GROSSETETE rend **un vif hommage à Monsieur Jean-Louis LONGEON**, président du club Le Puy en Velay Triathlon et membre de la Commission Régionale d'attribution A.N.S. suite à son décès brutal.

### A. Approbation du PV de l'AG 2019

#### Approbation du PV de l'AG 2019

|         | Votants | Absents | Total | Pour | Contre | Abstention |
|---------|---------|---------|-------|------|--------|------------|
| Membres | 70      | 30      | 100   | 65   | 0      | 5          |
| Voix    | 371     | 133     | 504   | 353  | 0      | 18         |

**Le procès-verbal de l'AG 2019 est adopté à la majorité.**

## **B. Rapport moral du Président, Monsieur Jean-Marc GROSSETETE**

Bonjour à tous :  
Mesdames et messieurs  
Les Présidents de clubs,  
Les présidents de comités départementaux,  
Les organisateurs,  
Et les membres du conseil d'administration.

Ce n'est pas sans une certaine émotion mais également une grande frustration que je vous adresse ce rapport moral.

Emotion, car c'est le dernier d'une longue série qui a commencé avec la Ligue du Lyonnais en 2001 et se termine 20 ans plus tard avec la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Triathlon.

Frustration, car faire cette dernière AG en distanciel n'est pas ce que j'aurai pu imaginer il y a 20ans et encore moins il y a un an. J'aurai préféré que nous soyons réunis en présentiel pour cette assemblée générale et ainsi privilégier ces échanges tant nécessaires et la convivialité. Les évènements en ont décidé autrement, mais continuons à faire preuve d'adaptabilité comme nous le faisons depuis 1 an.

Cette année 2020 a été particulière pour tous et cette AG sera à l'image de la saison, différente et innovante, puisqu'en direct sur YouTube. C'est une première, nous savons qu'il est difficile de rester trop longtemps devant un écran et c'est pourquoi elle a été souhaitée la plus synthétique possible. Vous avez été destinataires des bilans des différentes commissions, des éléments statistiques et comptables. Nous allons réduire les présentations des commissions à un temps de questions / réponses à travers l'utilisation du « tchat ».

En 2020, nous avons tout pour réussir avec une croissance en licenciés et en nombre d'organisations. Hélas nous avons été freiné dans notre élan par ce satané virus. Nous avons essayé d'être réactif et avons relayé toutes les informations reçues des différents réseaux. Il a été difficile parfois de faire le « tri » avec des informations contradictoires.

On a pu avoir le sentiment d'une certaine compétition entre les fédérations, à celle qui allait sortir le plus rapidement possible les clefs du déconfinement. Souvent les premières étaient des fédérations « mono sport » mais nous, FFTRI, fédération des sports enchainés, avons à traiter plusieurs sports. C'est pourquoi certains ont pu penser que nous étions à la traine, mais notre intention était simplement de pouvoir vous faire profiter de toutes les ouvertures possibles permettant une reprise de votre pratique.

Nous avons au niveau de la Ligue, maintenu l'activité pleine de nos salariés car il y avait matière à cela. Vous avez pu vous en rendre compte en lisant les différents bilans. D'abord pour vous accompagner et échanger, clubs, organisateurs, éducateurs et licenciés, et permettre pour certains de se réorganiser, de mieux se structurer, et revoir leur projet associatif ou sportif.

Nos salariés ont su s'adapter et faire preuve d'imagination pour mettre en place des outils appréciés de tous. Je pense, par exemple, au logiciel de formation à distance qui a été utilisé pour la formation de BF5. Nous avons pu faire l'examen 2020 complet, écrit et oral à distance. Les visites de clubs labellisés ont pu avoir lieu (à distance ou sur le terrain en fonction des directives du moment) et la plus grosse frustration de nos cadres techniques aura été l'annulation de plusieurs stages. Nous avons quand même pu faire un stage jeune et le stage réservé aux féminines.

Une nouvelle mission nous a également incombé avec l'ANS. Nous devons analyser l'ensemble des dossiers déposés par les structures AURA. Un groupe de travail a été constitué pour cela et je tiens à le remercier pour la qualité de ses travaux.

Cette année a été propice à la commission technique par le biais de l'ETR pour développer les formations fédérales, d'état, sport santé et l'accompagnement tutorat.

Cette ETR a également rempli ses missions avec le calendrier des épreuves labellisées (sélectifs et championnats) même si beaucoup n'ont pu avoir lieu.

Elle a également clôturé le projet sportif 2018-2020 avec en particulier la partie culture de la performance auprès des jeunes ou le public benjamin-minime avait été ciblé comme prioritaire avec la mise en place des tests de qualité physique

Sans oublier, La formation continue des entraîneurs et éducateurs

Tous ces ingrédients devraient permettre la mise en place d'un centre d'entraînement régional tant souhaité par certains de nos usagers. Nous avons pu rencontrer dernièrement la direction du CREPS, qui verrait d'un très bon œil la création de ce projet. Je laisse le soin à la prochaine équipe de statuer sur ce sujet.

Quelques organisations (36%) ont pu se dérouler soit avant la crise soit entre les deux confinements. Cela n'a hélas pas été suffisant pour alimenter nos différents challenges, c'est pour cela que nous y avons renoncé pour 2020. Certains championnats régionaux ont pu se dérouler dont le 1<sup>er</sup> championnat régional de paratriathlon et le premier championnat régional de raid adulte, après la réussite du championnat de raid jeunes en 2019.

Tous les championnats scolaires ont été annulés mais nous avons pu garder le contact avec le monde scolaire en participants à toutes les CMR. La convention qui devait être signée avec les trois académies à l'occasion de ces championnats régionaux n'a pas pu se faire et j'espère que cela n'est que partie remise.

Nos écoles de triathlon rejointes cette année par les 2 clubs labellisés RAID 1\* ont connu des difficultés à fonctionner, en particulier avec la natation.

Nous avons essayé d'appuyer certaines actions de ces clubs auprès de leur municipalité qui avaient des opportunités de créneaux piscine. J'ai pu également noter et apprécier les multiples initiatives innovantes prises par ces clubs pour maintenir une dynamique auprès des jeunes, leur permettant de garder un minimum de condition physique. Condition physique si importante pour rester en bonne santé. La transition est toute faite pour mettre en avant ce volet « sport santé » et bien-être. Une formation de niveau 1 a pu être mise en place et 13 clubs sont maintenant référencés en la matière.

L'arbitrage s'est également adapté, si les formations 2020 se sont déroulées normalement, les arbitres ont été peu mis à contribution à cause des annulations, par contre la commission a dû jongler avec les convocations. Les plannings avaient été réalisés et il a fallu gérer les nominations entre les épreuves annulées et celles qui se sont reportées.

Je retiendrai également sur cette année 2020 l'aboutissement de la mise en place de la convention avec les comités départementaux. Cette convention me tenait à cœur et je remercie tous ceux qui ont participé à sa rédaction. Elle est perfectible et devra évoluer au fur et à mesure de sa mise en place et fonctionnement.

Cette année 2020 a vu l'arrivée d'Aurélie comme agent administratif et financier, elle a rapidement pris l'ampleur du poste mais a dû gérer des sujets et des situations que nous n'avions encore jamais rencontrés comme les annulations d'épreuves avec remboursements des droits et des pass déjà achetés. Elle a été accompagnée bénévolement par Catherine toute l'année et je tiens à la remercier officiellement aujourd'hui. Aurélie a également mis en place de nouveaux outils afin d'automatiser certaines tâches et permettre ainsi une meilleure efficacité.

En 2020 Paul a transformé son apprentissage en CDI. Il a été très vite opérationnel et les différentes tâches ont pu être réparties entre les techniciens suite au départ de Christophe SUGNY en 2019.

Comme je vous le disais au début de ce rapport, cela fait 20 ans que je vois le Triathlon évoluer dans notre belle région. Nous avons toujours été la seconde ligue régionale que cela soit en quantité (licenciés ou clubs) qu'en qualité (podium France des ligues, classements championnats de France jeunes et clubs) et organisation d'épreuves nationales sur notre territoire.

Nos actions ont toujours été mises en place pour amener nos structures vers l'excellence. Je pense en particulier aux différentes formations mises en place et à l'accompagnement à la structuration des clubs. Le développement des écoles de triathlon a fait que le niveau sportif s'est élevé. Nous avons de nombreux athlètes sélectionnés sur les différents championnats de France, des athlètes convoqués en sélection nationale, en stage fédéral et de nombreux clubs en D1 et en D2. Il y a à peine 10 ans, nous n'avions aucun club en grand prix D1 triathlon et duathlon.

Nos actions de développement grâce à nos référents nous ont permis d'élargir le public touché en relayant et dynamisant efficacement les différents outils fédéraux : paratriathlon, mixité, développement durable...

La mise en place des dossiers techniques, qui ont été repris par de nombreuses ligues, permettent à la fois une aide au dossier préfectoral mais aussi aux organisateurs d'avoir un outil complet leur permettant de structurer leur manifestation et pouvoir la faire évoluer en permanence.

La politique que nous avons menée, je dis « nous », car vous l'avez comprise ce sont des équipes qui ont œuvré pendant 20 ans. Sans elles, nous n'en serions pas ou nous en sommes aujourd'hui. La politique menée l'a été dans un souci de partage, de prise en compte de valeurs humaines et de confiance. Sérieux et exigence nous ont continuellement animés tout maintenant convivialité et bonne humeur.

Les comptes ont toujours été maîtrisés et la situation financière est saine grâce à la rigueur de gestion de notre trésorier. Elle va permettre, en particulier, de passer cette saison 2021 plus sereinement car la baisse actuelle du nombre de licenciés et le manque de visibilité me font craindre que cette saison sera encore être difficile.

Mais j'ai confiance en l'avenir et en la nouvelle équipe qui saura maintenir, voire augmenter, le développement de notre ligue AURA. Pour cela, elle pourra s'appuyer sur ses salariés qui font preuve de compétences, de motivation et professionnalisme.

Pour terminer je voudrai remercier tous ceux qui m'ont fait confiance depuis toutes ces années et qui m'ont accompagné : Tous les dirigeants de clubs et de comité, les organisateurs, les licenciés, les salariés, les bénévoles qui ont contribué à la bonne santé de notre sport et de notre ligue régionale.

**MERCI**

Je voudrais également remercier les partenaires qui nous font confiance : la Région, la DRAJES (délégation régionale académique Jeunesse, Engagement, Sport), le CREPS de Vichy et le CROS AURA. Tous les échanges que nous avons eu ont toujours été cordiaux et constructifs.

Enfin un remerciement appuyé à 3 personnes qui m'ont accompagné depuis le début. Manu notre fidèle trésorier, Bruno qui a toujours été de bon conseil et a géré la commission technique de main de maître et enfin Catherine, mon épouse qui m'a supporté (dans tous les sens du terme) pendant ces 20 années. Encore merci à tous, je souhaite une totale réussite à la nouvelle équipe que vous allez élire, vous souhaitez une bonne réunion et une très bonne saison 2021,

**Jean-Marc GROSSETETE**

**Président Ligue AURA Triathlon**

### **Approbation du rapport moral du Président**

|         | <b>Votants</b> | <b>Absents</b> | <b>Total</b> | <b>Pour</b> | <b>Contre</b> | <b>Abstention</b> |
|---------|----------------|----------------|--------------|-------------|---------------|-------------------|
| Membres | 73             | 27             | 100          | 72          | 0             | 1                 |
| Voix    | 399            | 105            | 504          | 396         | 0             | 3                 |

**Le rapport moral du Président est adopté à la majorité.**

**Intervention de Monsieur Cédric GOSSE, président de la Fédération Française de Triathlon**

## **C. Rapport du Trésorier, Monsieur Emmanuel CHABANNES**

- Présentation de l'exercice 2020 (clos au 31/12/2020)

Les comptes annuels de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes ont été établis sur la période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020, soit une période de 12 mois.

Ces comptes ont été validés par le Conseil d'Administration du 22 février 2021.

Ce rapport financier évoquera successivement :

- Le Compte de résultat,
- Le détail par activités,
- Le Bilan,
- L'impact du Covid-19

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.

### **1) Le Compte de Résultat**

#### **a) Composition du Résultat**

Le compte de résultat est un document de synthèse présentant l'ensemble des produits et charges sur une période donnée. Il comprend donc l'ensemble des charges consommées ainsi que les produits réalisés. Il permet de déterminer ce que notre association a gagné ou perdu au cours de cette période.

|                         | <b>2020</b> | <b>2019</b> | <b>2018</b> |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Produits d'Exploitation | 692 722 €   | 973 264 €   | 898 529 €   |

## Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Samedi 13 mars 2021

|                                  |                  |                  |                 |
|----------------------------------|------------------|------------------|-----------------|
| Charges d'Exploitation           | 652 970 €        | 846 647 €        | 799 476 €       |
| <b>Résultat d'Exploitation *</b> | <b>39 752 €</b>  | <b>126 618 €</b> | <b>99 054 €</b> |
| Résultat Financier               | 578 €            | 693 €            | 516 €           |
| Résultat Exceptionnel            | -56 247 €        | -84 876 €        | -67 328 €       |
| <b>Résultat Net **</b>           | <b>-15 917 €</b> | <b>42 434 €</b>  | <b>32 242 €</b> |

\*Le résultat d'exploitation (ou résultat opérationnel), est le résultat du processus d'exploitation et d'investissement de l'exercice. Il traduit l'accroissement de richesse dégagé par l'activité de l'association.

\*\*Le résultat net d'une association représente la différence entre les produits et les charges, il se compose des résultats d'exploitation, financier et exceptionnel, auxquels il faut retirer les impôts. Il est calculé à chaque exercice comptable dans le compte de résultat, on le retrouve également au bilan. Chaque année l'association doit décider de son affectation. Plus qu'un véritable indicateur de performance, le résultat net est une base de calcul à de nombreux ratios.

### b) Les produits

Les produits d'exploitation de la Ligue AURA s'élèvent à 692 722 € contre 973 264 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 28,82 % pour un montant de 280 542 €.

Cette baisse est liée à deux éléments :

- Avec la prise de licence en ligne, notre Ligue facture à la FFTRI la part Ligue de licence alors que lorsque nous facturons les Clubs nous encaissons la totalité de la licence puis nous reversons la part fédérale de la Licence.
- L'impact du Covid-19 avec une baisse importante des ressources issues des organisations (Licences manifestations + Pass compétitions). Ceux-ci sont d'un montant de 34 568 € contre 204 144 €.

Les subventions s'élèvent à 102 408 € contre 106 323 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 3 915 €.

Les produits exceptionnels sont de 7 962 € et se décomposent en pénalités (affiliation, licences, arbitrages) pour un montant de 7 078 € et dans une régularisation de comptes pour un montant de 684 €.

### c) Les charges

Les charges d'exploitation de la Ligue AURA s'élèvent à 652 970 € contre 846 647 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 22,88% pour un montant de 193 677 €.

Les charges externes représentent 68 122 € contre 157 366 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 89 244 €. Ces charges représentent 10,43% du total de nos charges d'exploitation contre 18,59% pour l'exercice précédent.

La masse salariale (salaires + charges sociales) se monte à 138 766 € contre 187 939 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 26,16%.

Cette baisse est liée :

- Au départ d'une personne,
- A une aide « Covid » à destination des clubs sportifs qui nous a permis de payer très peu de charges sociales.

## Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Samedi 13 mars 2021

Les charges exceptionnelles sont de 64 209 € et se décomposent en 48 209 € de subventions à destination des clubs, des organisateurs, des sportifs de haut-niveau et des comités départementaux, ainsi que 16 000 € à une aide à destination des clubs et organisateur connaissant des difficultés en raison du Covid-19.

### 2) Le détail par activités

|                 | 2020       | 2019       | 2018       |
|-----------------|------------|------------|------------|
| Arbitrage       | - 2 836 €  | 1 189 €    | - 9 274 €  |
| Communication   | - 275 €    | 2 289 €    | 712 €      |
| Développement   | 3 447 €    | - 8 164 €  | - 901 €    |
| Mixité          | 1 287 €    | 707 €      | - 4 124 €  |
| Formation CREPS | 8 053 €    | 12 969 €   | 18 460 €   |
| Jeunes          | - 21 018 € | - 37 727 € | - 27 753 € |
| Médicale        | 1 890 €    | 3 419 €    | 0          |
| Organisations   | 712 €      | 63 995 €   | 47 283 €   |
| Paratriathlon   | 1 954 €    | 617 €      | 5 418 €    |
| Santé           | - 259 €    | 0          | 1 025 €    |
| Siège           | - 16 643 € | - 12 286 € | - 3 994 €  |
| Technique       | 7 772 €    | 16 030 €   | 5 390 €    |

- L'arbitrage est déficitaire de 2 836 € après prise en compte de 2 200 € d'aides aux clubs labellisés arbitrage.
- La commission communication est déficitaire de 275 € en raison d'une baisse de la subvention régionale qui passe de 3 500 € à 1 000 €.
- La commission de développement est bénéficiaire de 3 447 € dont 4 000 € de subventions régionales.
- La commission mixité est bénéficiaire de 1287 € grâce à une subvention régionale de 2 000 €.
- La formation CREPS est bénéficiaire de 8 053 € toutefois comme l'an dernier nous n'affectons pas le temps de travail de Ludovic qui dispense ces formations.
- La commission jeunes est déficitaire de 21 018 € dont 27 300 € d'aides à destination des écoles de Triathlon, à noter le montant de la subvention régionale qui est de 14 000 €, ainsi que celle de l'ANS qui est de 5 264 €.
- La commission médicale est bénéficiaire de 1 890 €.
- La commission organisation est bénéficiaire de 712 €.
- La commission paratriathlon est bénéficiaire de 1 954 € grâce à une subvention régionale de 2 000 €.
- Le siège est déficitaire de 16 643 € dont 16 000 € d'aide à destination des clubs et organisateurs en difficultés.
- La commission technique est bénéficiaire de 7 772 €, grâce à 6 464 € de subvention ANS.

### 3) Le Bilan

|                         |                      |                      |
|-------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>BILAN ACTIF</b>      | <b>au 31/12/2020</b> | <b>au 31/12/2019</b> |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b> | <b>40 €</b>          | <b>40 €</b>          |

## Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Samedi 13 mars 2021

|                             |                  |                    |
|-----------------------------|------------------|--------------------|
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>      | <b>948 186 €</b> | <b>1 205 847 €</b> |
| Créances                    | 78 778 €         | 142 906 €          |
| Trésorerie                  | 623 023 €        | 691 200 €          |
| Charges constatées d'avance | 246 385 €        | 371 742 €          |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>     | <b>948 226 €</b> | <b>1 205 887 €</b> |

|                              |                      |                      |
|------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>BILAN PASSIF</b>          | <b>au 31/12/2020</b> | <b>au 31/12/2019</b> |
| <b>FONDS PROPRES</b>         | <b>322 144 €</b>     | <b>338 060 €</b>     |
| Fond Associatifs et Réserves | 338 060 €            | 295 626 €            |
| Résultat de l'exercice       | -15 917 €            | 42 434 €             |
| <b>DETTES</b>                | <b>626 083 €</b>     | <b>867 827 €</b>     |
| Dettes fournisseurs          | 227 337 €            | 374 670 €            |
| Dettes fiscales et sociales  | 26 361 €             | 38 110 €             |
| Autres dettes                | 3 280 €              | 1 746 €              |
| Produits constatés d'avance  | 369 104 €            | 453 301 €            |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>       | <b>948 226 €</b>     | <b>1 205 887 €</b>   |

Le bilan est un document de synthèse qui représente la situation patrimoniale d'une association à une date donnée.

Le total du bilan de la Ligue AURA est de 948 226 € contre 1 205 887 € pour l'exercice précédent.

### Concernant l'actif de notre bilan :

- La trésorerie de notre Ligue est de 623 023 € contre 691 200 € pour l'exercice précédent. Il convient de noter que cette trésorerie est principalement liée à l'encaissement à partir du mois de septembre des licences de l'année 2021.

### Concernant le passif de notre bilan :

- Nos fonds propres se montent à 322 144 € contre 338 060 € pour l'exercice précédent.

Il est indispensable pour notre Ligue d'avoir des fonds propres importants. Ce sont ceux-ci qui nous ont permis de maintenir les subventions à destination des clubs. Ce sont ceux-ci qui nous ont permis de maintenir les emplois et l'activité sans avoir recours à l'activité partielle. Ce sont ceux-ci qui vont permettre une continuité, un maintien des actions dans un contexte difficile. Ce sont ceux-ci qui vont éviter à notre ligue d'avoir des difficultés de Trésorerie.

Ce sont ceux-ci qui vont nous permettre d'absorber le résultat déficitaire de cet exercice.

C'est pourquoi le Conseil d'Administration vous proposera d'imputer le résultat de cette année, à savoir - 15 917 €, en autres réserves.

## 4) Impact Covid-19

Depuis maintenant un an, nous connaissons une crise sanitaire mondiale qui a des répercussions très importantes sur l'ensemble des activités de nos organisateurs, de nos clubs, et de nos licenciés.

Au niveau financier, cette crise inédite a eu cette année un impact limité sur nos produits issus des licences et des affiliations club. Il n'en sera pas de même pour l'année 2021. En effet, nous connaissons une baisse de ces mêmes recettes de l'ordre de 18%.

Qu'en sera-t-il sur nos produits issus des manifestations (licences manifestations et pass compétition) ? Nous ne sommes pas devin et nous espérons tous un redémarrage rapide de l'ensemble de nos activités. Nous avons fait le choix en 2020 et jusqu'à présent de ne pas recourir au chômage partiel de manière à sauvegarder les rémunérations de nos salariés mais aussi pour pouvoir garder le contact avec les clubs et les organisateurs.

Nous avons également réduit d'une manière drastique nos coûts de fonctionnement et ceux-ci sont aujourd'hui au plus bas.

Vous le verrez dans notre proposition de coût 2022 et dans l'étude du budget prévisionnel 2021, nous vous proposons de maintenir nos coûts 2021 en 2022. Nous vous proposons également de maintenir l'intégralité des subventions qui sont versées à destination des clubs, des organisateurs et des comités départementaux.

Mais il faut bien être conscient que dans le cas d'une saison blanche et malgré l'importance de nos fonds propres, il sera peut-être nécessaire de revoir ce budget.

Avant de conclure ce rapport, je tiens à défendre le modèle économique de notre ligue. Celui-ci a toujours été tourné dans un seul et unique but, permettre à nos clubs et à nos organisateurs de se développer. Cette politique basée sur un principe simple, à savoir la stabilité de nos coûts, a profité à l'ensemble des acteurs de notre Ligue. En effet, cela fait maintenant plus de dix ans pour les clubs Rhône-alpins et depuis la création de la Ligue Aura pour les clubs Auvergnats que nos coûts n'ont pas connu d'augmentation.

Nous avons également pendant des années avantagé nos licenciés en les considérant comme des clients privilégiés dans l'accès aux épreuves. Nous avons pendant des années considéré qu'un licencié dans un club était préférable à un participant occasionnel prenant un pass compétition. A ce titre, je rappellerais que ce pass représente la possibilité pour un non licencié de participer à une manifestation organisée sous l'égide de notre Fédération. Ce principe qui pour moi est logique va certainement être remis en question. L'arrivée dans le nouveau Conseil d'Administration de notre Fédération d'organisateur à la tête de postes importants m'incite à attirer votre vigilance car une réforme financière, et il sera indispensable d'en faire une, ne devra pas se faire qu'à destination des organisateurs, ne devra pas se faire au détriment des clubs.

Pour conclure ce rapport, et comme l'a rappelé Jean-Marc, une page va se tourner, nous laissons la deuxième Ligue de France avec des finances plus saines que celle de notre propre Fédération.

Je tiens à remercier l'ensemble des clubs, des organisateurs, des licenciés, des bénévoles et des salariés d'abord de la Ligue Dauphiné Savoie, puis de la Ligue Rhône-Alpes et maintenant de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes. Je les remercie pour m'avoir fait confiance et nous avoir fait confiance pendant plus de 20 ans.

Je tiens à saluer la mémoire de Jacques Massé, mais aussi à remercier Joël Durieux, qui m'ont mis le pied à l'étrier en étant les premiers à oser confier la responsabilité de la Trésorerie à un gamin de vingt ans.

Je remercie ma famille, ma femme et mes enfants qui ont supporté mes déplacements, les réunions téléphoniques diverses et variées, et m'ont permis de m'investir sans regarder le temps passé.

Je tiens à remercier tout particulièrement Jean-Marc, Catherine et Bruno que j'ai découvert il y a maintenant quelques années au cours d'une fusion. Avec qui j'ai pu travailler efficacement et sereinement, et qui au-delà de notre sport sont aujourd'hui de véritables amis.

Pour finir, je souhaite bon courage à la prochaine équipe et je leur souhaite de tout cœur de réussir dans leurs nouvelles missions. Pour les encourager, je citerais Winston Churchill « **Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté** ».

Je vous remercie,

**Emmanuel CHABANNES,**  
**Trésorier Ligue AURA Triathlon**

- Rapport des vérificateurs aux comptes, Messieurs Michel EXBRAYAT, André CHARRE et Thierry PECHERAND

#### **Intervention de Monsieur Michel EXBRAYAT**

Monsieur le Président, cher Jean-Marc, Monsieur le Trésorier, cher Manu,  
Mesdames et messieurs les Présidents de clubs, Mesdames, Messieurs,

Lors de votre dernière AG, vous avez bien voulu me confier la mission d'être vérificateur aux comptes pour la Ligue AuRA de Triathlon pour 2020.

Toutes mes questions, toutes mes interrogations auprès de Monsieur le Trésorier m'ont apporté toutes une réponse claire et précise, et professionnelle. C'est pour cela que je constate qu'à mon humble niveau, aucune anomalie comptable n'a été détectée par les éléments fournis lors de notre dernière réunion.

Merci à toutes et tous,

**Michel EXBRAYAT**

- Approbation des comptes de l'exercice 2020

#### **Approbation des comptes 2020**

|         | <b>Votants</b> | <b>Absents</b> | <b>Total</b> | <b>Pour</b> | <b>Contre</b> | <b>Abstention</b> |
|---------|----------------|----------------|--------------|-------------|---------------|-------------------|
| Membres | 75             | 25             | 100          | 67          | 2             | 6                 |
| Voix    | 405            | 99             | 504          | 364         | 10            | 31                |

**Les comptes de l'exercice 2020 sont adoptés à la majorité.**

- Présentation et vote du budget 2021

Le budget prévisionnel 2021 est présenté par Monsieur Emmanuel CHABANNES.

Ce budget 2021 a été construit sur un principe simple, à savoir -18% des recettes liées aux licences et 50% des recettes des pass compétition et des licences manifestation parce que nous espérons que cela va repartir le plus vite possible, un maintien des activités et des subventions et aides aux clubs. Et comme évoqué dans son rapport, c'est un budget prévisionnel qui pourra être modifié par la nouvelle équipe en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

## Approbation du budget prévisionnel 2021

|         | Votants | Absents | Total | Pour | Contre | Abstention |
|---------|---------|---------|-------|------|--------|------------|
| Membres | 76      | 24      | 100   | 55   | 6      | 15         |
| Voix    | 414     | 90      | 504   | 309  | 22     | 83         |

**Le budget prévisionnel de l'année 2021 est approuvé à la majorité.**

- Nomination de deux contrôleurs aux comptes dont un suppléant chargés de vérifier la bonne tenue de la comptabilité

Sont nommés :

- Emmanuel CHABANNES
- Bruno COPETTI

## D. Rapport des Commissions :

Les rapports des différentes commissions ont été envoyés en amont de l'assemblée et étaient disponibles sur le site internet de la Ligue.

- Arbitrage par Monsieur Pascal GODEL
- Discipline par Madame Stéphanie LESCOULIE-PEPIN
- Médicale par le Docteur Gilles DAMALIX
- Technique par Monsieur Bruno COPETTI
- Organisation par Monsieur François ROBILLOT
- Relations avec les Comités Départementaux par Monsieur Jean-Philippe VIALAT
- Développement par Monsieur Jean-Marc GROSSETETE
- Marketing & Communication par Monsieur Jean-Philippe VIALAT

*Aucune question n'a été transmise directement aux commissions.*

## E. Questions diverses

### Question n°1 : Mme Marie-Hélène BEAUVIVRE, présidente NaSaTri

Aide aux clubs de la part la ligue ou fédération ? car toutes les compétitions s'annulent. La cotisation pour cette année et année précédente n'a plus vraiment lieu d'être. Et les clubs ont perdu des licenciés. Comment faire face ? Car pour chaque club on doit toujours être présent et fidéliser nos licenciés grâce à des séances en visio, ou autre mode. Afin de perdre le moins possible.

Deuxième question : CNDS je n'ai toujours pas compris pourquoi le dossier de NASATRI a été rejeté ! on évoque comme motif le montant élevé de mon devis de fourniture, je n'ai jamais demandé à percevoir l'intégralité ! Mais je ne vous apprend rien sur les tarifs des tenues de triathlète si on veut une qualité qui dure dans le temps.

### **Réponse de Mr Jean-Marc GROSSETETE :**

*La première question trouve une réponse dans la réponse à la question n°2*

*Une commission s'est réunie et a défini des critères, et l'aspect "tenues clubs" ne fait pas partie des critères retenus par cette commission. Cette demande de subvention ANS est étudiée au niveau régional puis transmise à la fédération qui la réétudie avant de la retourner à l'ANS.*

### Question n°2 : Mr Gérard LEFETZ, président Triathlon Romanais Péageois

Les deux saisons 2019-2020 et 2020-2021 ont été fortement impactées par la pandémie. De nombreux licenciés risquent de ne pas souhaiter renouveler leur licence de peur de ne pas pratiquer. Pour les inciter, il est nécessaire de leur offrir une réduction importante et pour cela, la ligue et/ou la FFTRI va devoir nous aider en réduisant la part Ligue. Sans cela, nous perdons une part importante de nos licenciés et la survie des structures sera en suspens. Êtes-vous prêts à étudier cette réduction ?

### **Réponse de Mr Jean-Marc GROSSETETE :**

*Le maintien des coûts a été décidé en total accord avec la future équipe. Pour ce qui est de la baisse, il n'y a pas aujourd'hui de visibilité. Il faut que l'équipe qui arrive prenne ses marques et prenne le temps d'étudier cette possibilité-là, aujourd'hui je ne vais pas m'engager étant sortant. Sachez tout de même qu'une aide importante a été faite aux clubs et qu'elle a été revotée tout à l'heure.*

### Question n°3 : Mme Marie-Hélène BEAUVIVRE, présidente NaSaTri

Pourquoi dans le budget prévisionnel y a-t-il une augmentation de 38000€ sur les salaires ?

### **Réponse de Mr Emmanuel CHABANNES :**

*Nous avons eu pendant 9 mois, sur cet exercice, Paul qui était en contrat d'apprentissage avec une rémunération moindre que celle d'un salarié classique, avec un taux de charge qui était moindre que celui d'un salarié classique, et en plus, nous ne savons pas si l'aide « Covid » va être maintenue ou non (qui était de 16000€ l'an dernier).*

**Question n°4 : Mr Jean-François GANAN, Mach 3 Triathlon**

Pourquoi garder les salariés alors qu'il n'y avait pas de tâches car tout était fermé pendant le premier confinement ?

**Réponse de Mr Emmanuel CHABANNES :**

*Nous avons déjà répondu à cette question à plusieurs reprises. Nous avons fait le choix pendant le premier confinement avec Jean-Marc, Bruno, et l'ensemble du conseil d'administration de garder l'ensemble de nos salariés en fonction pendant le premier confinement. Car contrairement à ce que l'on pouvait penser, il y avait plein d'interrogations. À un moment donné tout le monde était perdu, personne ne savait ce qu'il fallait faire, or c'était très important pour nous, de garder contact avec nos clubs et nos organisateurs. C'est pour cela que nous n'avons pas eu recours à l'activité partielle.*

**Question n°5 : Mr Mathieu FERRAND, président Mach 3 Triathlon**

Pourquoi voter un budget alors que ce ne sera pas la même équipe donc on aurait pu voter après l'élection du nouveau CA ?

**Réponse de Mr Emmanuel CHABANNES :**

*Le Trésorier précise qu'il a été acté lors du dernier CA que ce prévisionnel a été construit en commun avec la future équipe dirigeante. Nous avons décidé de faire un arbitrage par rapport à ce prévisionnel et nous avons décidé une ligne de conduite pour ce budget prévisionnel.*

**Question n°6 : Mr Patrice BARTHOUX, président Montélimar Triathlon**

La FFTRI a-t-elle prévu de faire un geste sur le tarif des licences sachant que rien n'a été fait en 2020 ?

Le président de la FFTRI est en visioconférence à distance et non présent à Bron. La question sera remontée à la FFTRI en début de semaine prochaine.

## F. Vote des Coûts 2022

Mr Emmanuel CHABANNES rappelle que la proposition des coûts 2022 est identique aux coûts de 2021.

### ▪ Licences

| LICENCE                                                           | Part Fédérale<br>2021 | Part Ligue<br>2022 | TOTAL |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------|-------|
| A - Licence Club - Compétition - Jeune                            | 25 €                  | 10 €               | 35 €  |
| B - Licence Club - Compétition - S. et V.                         | 74 €                  | 17 €               | 91 €  |
| C - Licence Club - Loisir - Jeune                                 | 18 €                  | 14 €               | 32 €  |
| D - Licence Club - Loisir - S. et V.                              | 18 €                  | 14 €               | 32 €  |
| G - Licence Club - Dirigeant                                      | 18 €                  | 7 €                | 25 €  |
| H - Licence Individuelle - Compétition - S. et V.                 | 74 €                  | 54 €               | 128 € |
| J - Licence Individuelle - Dirigeant                              | 18 €                  | 7 €                | 25 €  |
| E - Paratriathlon - Licence Club - Compétition - Jeune            | 25 €                  | 5 €                | 30 €  |
| F - Paratriathlon - Licence Club - Compétition - S. et V.         | 74 €                  | 15 €               | 89 €  |
| K - Paratriathlon - Licence Club - Loisir - Jeune                 | 18 €                  | 7 €                | 25 €  |
| L - Paratriathlon - Licence Club - Loisir - S. et V.              | 18 €                  | 12 €               | 30 €  |
| I - Paratriathlon - Licence Individuelle - Compétition - S. et V. | 74 €                  | 15 €               | 89 €  |
| M - Licence Club - Action                                         | 7 €                   | 5 €                | 12 €  |
| Pénalité de retard                                                | 10 €                  | 7 €                | 17 €  |

### ▪ Affiliation des clubs

| CLUB                                                                   | Part Fédérale<br>2021 | Part Ligue<br>2022 | Total |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------|-------|
| Création Club                                                          | 99 €                  | 6 €                | 105 € |
| 1 à 9 licenciés                                                        | 116 €                 | 15 €               | 131 € |
| 10 à 19 licenciés                                                      | 153 €                 | 19 €               | 172 € |
| 20 à 29 licenciés                                                      | 189 €                 | 23 €               | 212 € |
| 30 à 39 licenciés                                                      | 226 €                 | 28 €               | 254 € |
| 40 à 49 licenciés                                                      | 262 €                 | 33 €               | 295 € |
| 50 à 59 licenciés                                                      | 299 €                 | 36 €               | 335 € |
| 60 à 69 licenciés                                                      | 336 €                 | 41 €               | 377 € |
| 70 à 79 licenciés                                                      | 372 €                 | 44 €               | 416 € |
| 80 à 89 licenciés                                                      | 409 €                 | 48 €               | 457 € |
| 90 à 99 licenciés                                                      | 446 €                 | 51 €               | 497 € |
| 100 à 119 licenciés                                                    | 482 €                 | 53 €               | 535 € |
| 120 à 139 licenciés                                                    | 518 €                 | 57 €               | 575 € |
| 140 à 159 licenciés                                                    | 555 €                 | 61 €               | 616 € |
| 160 à 179 licenciés                                                    | 591 €                 | 64 €               | 655 € |
| 180 à 199 licenciés                                                    | 627 €                 | 67 €               | 694 € |
| 200 à 219 licenciés                                                    | 664 €                 | 70 €               | 734 € |
| 220 licenciés et plus :<br>par tranche de 20 licenciés supplémentaires | 37 €                  | 2 €                | 39 €  |
| Pénalité de retard                                                     | 60 €                  | 10 €               | 70 €  |

## Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Samedi 13 mars 2021

### ▪ Droits d'organisation

| EPREUVE                  | Palier          | Part Fédérale<br>2021 | Part Ligue<br>2022 | Total    |
|--------------------------|-----------------|-----------------------|--------------------|----------|
| Animathlon               |                 | 0 €                   | 0 €                | 0 €      |
| Rando                    |                 | 0 €                   | 0 €                | 0 €      |
| Epreuve Jeunes           |                 | 36 €                  | 0 €                | 36 €     |
| Distances XXS et XS et S | ≤ 30 €          | 156 €                 | 24 €               | 180 €    |
|                          | > 30 € ≤ 50 €   | 519 €                 | 80 €               | 599 €    |
|                          | > 50 € ≤ 60 €   | 1 039 €               | 160 €              | 1 199 €  |
|                          | > 60 €          | 1 558 €               | 240 €              | 1 798 €  |
| Distance M               | ≤ 40 €          | 156 €                 | 24 €               | 180 €    |
|                          | > 40 € ≤ 60 €   | 519 €                 | 80 €               | 599 €    |
|                          | > 60 € ≤ 80 €   | 1 246 €               | 192 €              | 1 438 €  |
|                          | > 80 €          | 2 077 €               | 320 €              | 2 397 €  |
| Distance L               | ≤ 80 €          | 156 €                 | 24 €               | 180 €    |
|                          | > 80 € ≤ 120 €  | 1 039 €               | 160 €              | 1 199 €  |
|                          | > 120 € ≤ 180 € | 2 077 €               | 320 €              | 2 397 €  |
|                          | > 180 € ≤ 300 € | 3 116 €               | 480 €              | 3 596 €  |
|                          | > 300 €         | 5 193 €               | 800 €              | 5 993 €  |
| Distances XL et XXL      | ≤ 150 €         | 156 €                 | 24 €               | 180 €    |
|                          | > 150 € ≤ 200 € | 1 039 €               | 160 €              | 1 199 €  |
|                          | > 200 € ≤ 300 € | 2 597 €               | 400 €              | 2 997 €  |
|                          | > 300 € ≤ 500 € | 5 193 €               | 800 €              | 5 993 €  |
|                          | > 500 €         | 10 387 €              | 1 600 €            | 11 987 € |

### ▪ Pass Compétition

|                                                                                                                            | Part Fédérale<br>2021 | Part Ligue<br>2022 | Total |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------|-------|
| <b>Distance S</b><br><b>Duathlon et Triathlon</b><br>ind, CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)               | 2,50 €                | 2,50 €             | 5 €   |
| <b>Distance M</b><br><b>Duathlon et Triathlon</b><br>ind, CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)               | 10 €                  | 10 €               | 20 €  |
| <b>Distances L et XL et XXL</b><br><b>Duathlon et Triathlon</b><br>ind, CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète) | 20 €                  | 20 €               | 40 €  |
| <b>Autres épreuves</b>                                                                                                     | 1 €                   | 1 €                | 2 €   |

## Approbation des coûts 2022

|         | Votants | Absents | Total | Pour | Contre | Abstention |
|---------|---------|---------|-------|------|--------|------------|
| Membres | 74      | 26      | 100   | 47   | 11     | 16         |
| Voix    | 399     | 105     | 504   | 271  | 47     | 81         |

La proposition de coûts 2022 est adoptée à l'unanimité.

## G. Élection du Président et du Conseil d'Administration

Après examen par la Commission de Surveillance des Opérations Électorales, la seule liste déposée via le formulaire ad hoc a été jugée recevable.

### Liste conduite par Mr Jean-Philippe VIALAT

- |                               |                          |
|-------------------------------|--------------------------|
| 1 - VIALAT Jean-Philippe      | 8 - EICHELBERGER Mélanie |
| 2 - VALLIER Fadila            | 9 - GAVIOT-BLANC Marc    |
| 3 - DAMIENS Bruno             | 10 - VIALAT Carole       |
| 4 - KOCOT-LINTZ Anne-Marie    | 11 - GANAN Jean-François |
| 5 - EXBRAYAT Michel           | 12 - VIGUIER Bastien     |
| 6 - LESCOULIE-PEPIN Stéphanie | 13 - MEINDER Stéphanie   |
| 7 - DECOVEMACKER Michel       | 14 - QUILEZ Emile        |

### Intervention de Monsieur Jean-Philippe VIALAT

Bonjour à tous, merci Jean-Marc. Jean-Philippe Vialat, j'ai l'honneur de conduire la liste, l'unique liste qui se présente à la succession de l'équipe en place pour la mandature 2021-2024 de la ligue AURA de triathlon. Cette réflexion pour conduire une liste, je l'ai eu très en amont et elle était vraiment importante par rapport à la capacité à rassembler des personnes prêtes à s'engager et apporter un projet. On est vraiment dans du pur bénévolat et sur la partie qui nous intéresse, avoir 15 élus comme cela est exigé par les statuts, avec si possible la parité à minimum à 40 % de représentation féminine même sur une grande région comme AURA, ce n'est pas forcément très facile à réunir. Tous les gens qui se succèdent dans les instances, que ce soient les ligues régionales, que ce soient les comités départementaux et même parfois malheureusement les clubs, savent de quoi je parle et savent quelles sont les difficultés à trouver des gens qui sont prêts à s'engager. J'ai eu la chance de pouvoir réunir des personnes qui ont adhéré au projet, ce projet que je vais vous présenter maintenant, et qui m'ont donné envie de continuer, d'être présent aujourd'hui devant vous.

Nous avons voulu, dans la continuité de ce qui a été réalisé jusqu'à présent, concevoir un programme qui a été construit selon 3 axes différents.

Tout d'abord s'assurer que les instances régionales et départementales soient toujours et plus encore si possible, au service des clubs et des organisateurs, avec une envie de les accompagner dans leur structuration, leur développement mais également dans leurs besoins quotidiens. Actuellement, on le voit, sur les questions qui remontent, les besoins sont importants et les interrogations sont nombreuses. Des instances au service des clubs et des organisateurs, cela signifie d'essayer de simplifier au maximum les démarches qui nous lient. Jean-Marc faisait état tout à l'heure de cette convention avec les comités départementaux qui va permettre de déléguer certaines des missions de la

Ligue régionale aux comités départementaux pour assurer un continuum ligues-comités-clubs qui soit efficace. Il faut que chacun trouve sa place et que nous travaillons en complémentarité, chacun à son niveau afin de répondre à toutes les missions avec un maximum d'efficacité des moyens. Cela implique forcément un accompagnement de la structuration des échelons inférieurs à la ligue. C'est à dire des comités départementaux et des clubs et donc un accompagnement, qui peut être différent, sous forme de réunions d'information pour expliquer l'ANS par exemple. L'ANS très rapidement c'est 12 priorités, si votre dossier ne rentre pas dans le cadre de ces 12 priorités, vous allez perdre 2h à le rédiger donc il vaut mieux dès le début connaître les règles du jeu et encore pour ça faut-il qu'on les explique. Pour des acteurs au quotidien de bénévole dans un club, il n'est pas toujours facile de répondre à toutes les demandes de subvention et il y a peut-être effectivement des pistes à explorer en la matière.

Le 2e axe sur lequel nous voulons travailler c'est le développement des pratiques. Aujourd'hui il faut bien le reconnaître, la structuration de la Ligue est particulièrement performante grâce à sa commission technique, grâce à l'énorme travail réalisé par son Equipe Technique Régionale sur tout ce qui est regroupement de jeunes et l'initiation à la haute performance. Je pense qu'on peut déjà maintenir ce qui est fait aujourd'hui et l'améliorer si possible. Seulement les temps changent, nos disciplines évoluent et il va falloir continuer ce qui a été fait jusqu'à présent, peut-être l'accélérer en encourageant la professionnalisation. Tout ça est rendu difficile par les circonstances actuelles mais à terme il va falloir encourager la professionnalisation des cadres ainsi que l'accueil des jeunes dans les clubs et lever les freins qu'on connaît tous aujourd'hui. En temps normal, ce ne sont pas les candidats qui manquent, mais ce sont les capacités pour les accueillir. Ce que les clubs vivent au quotidien, ce sont les problèmes de bénévoles encadrants, ce sont les problèmes de lignes d'eau dans les piscines, ce sont tous ces problèmes qui sont les vôtres et que chacun dans votre coin, présidents de club, vous essayez tous les jours de résoudre. Je pense que nous devons être à vos côtés pour vous apporter une aide pour résoudre ces problèmes et diffuser les bonnes pratiques pour que tout le monde puisse en profiter. Il faut également accompagner tout ce qui est nouveau. Il y a beaucoup d'interrogations sur demain. On a perdu des licenciés et demain on continuera à en perdre. Les circonstances font qu'on ne va pas vendre des licences à des gamins à qui on ne peut rien offrir, on ne va pas vendre des licences à des compétiteurs qui ne peuvent pas courir de compétition. Nul n'est responsable, simplement les faits sont là et il va falloir qu'on se diversifie. Le mot à la mode c'est se réinventer, je ne suis pas sûr que ce soit très réel mais il y a sûrement des choses à réaliser. Il y a le sport santé, l'intégration, le handicap, le sport loisir. Les gens n'ont pas tous envie de faire un Ironman voire de faire de la compétition. Aujourd'hui, il y a un besoin très marqué de bien-être, de confort et peut-être qu'il va falloir apprendre à plus répondre à ces sollicitations pour garder son nombre de licenciés et pour le développer. Ce développement va permettre au triathlon dans son ensemble d'avancer.

Enfin, un point sur lequel on peut peut-être encore travailler, c'est s'attacher à encourager l'innovation événementielle et le bénévolat chez les jeunes. Voilà ce que nous avons relevé et ce sur quoi on peut travailler dès maintenant avec les contraintes qui sont les nôtres pour pouvoir quand même, malgré la situation, continuer à avancer et non pas se résigner. J'ai bien entendu Churchill Emmanuel, je te remercie et je le garde dans un coin de ma tête mais je n'ai pas l'habitude de voir le verre d'eau à moitié vide. Et enfin dans l'esprit de ce qui est impulsé actuellement au niveau fédéral nous devons essayer de développer les moyens technologiques. Vous en avez malheureusement la triste illustration aujourd'hui puisque je n'ai pas le plaisir de voir vos réactions à mes propos. D'un autre côté vous verrez le match, mais le développement des moyens de communication que la Covid nous aura permis d'adopter devra se faire subtilement, parce que ce n'est pas vraiment l'esprit de l'associatif : l'associatif c'est la convivialité, c'est la présence. Si ce n'est pas ce qu'on fait aujourd'hui, on aura recours à ces

technologies pour avoir une action et une présence différente sur le terrain. Peut-être perdre moins de temps sur les déplacements pour les réunions et faire plutôt des déplacements qui permettront de venir vous voir sur vos épreuves, sur vos actions quotidiennes, sur votre quotidien qui doit aussi être le nôtre. Il va falloir apprendre à encore plus optimiser tous les moyens, favoriser les mutualisations et bien répartir les missions de chacun pour qu'on arrive à un ensemble qui fonctionne et nous permette dans un contexte plus tendu d'avoir le même niveau de service voire de l'améliorer. Je suis persuadé de la capacité des personnes qui m'entourent à faire face à ces défis. Je sollicite aujourd'hui votre confiance par l'intermédiaire de ce vote. Merci beaucoup,

**Jean-Philippe VIALAT**

### Election du Président et du Conseil d'Administration de la Ligue

#### Liste Jean-Philippe VIALAT

|         | Votants | Absents | Total | Pour | Abstention |
|---------|---------|---------|-------|------|------------|
| Membres | 72      | 28      | 100   | 58   | 14         |
| Voix    | 386     | 118     | 504   | 280  | 106        |

**Monsieur Jean-Philippe VIALAT est élu Président de la Ligue et sa liste au Conseil d'Administration de la Ligue.**

### H. Élection des représentants des clubs à l'AG Fédérale

Après examen par la Commission de Surveillance des Opérations Électorales, les 8 candidatures déposées via le formulaire ad hoc ont été jugées recevables.  
6 sièges sont à pourvoir.

Après que les candidats se soient présentés, il a été procédé au vote :

### Election des représentants des clubs à l'AG Fédérale

|                        | Votants        | Absents     | Total           | Abstention |  |
|------------------------|----------------|-------------|-----------------|------------|--|
| Membres                | 70             | 30          | 100             | 0          |  |
| Voix                   | 389            | 115         | 504             | 0          |  |
| <b>Candidats</b>       | <b>Votants</b> | <b>Voix</b> | <b>Résultat</b> |            |  |
| ROBILLOT François      | 40             | 247         | 63,50%          | Elu        |  |
| CHABANNES Emmanuel     | 39             | 240         | 61,70%          | Elu        |  |
| DAMIENS Bruno          | 45             | 232         | 59,64%          | Elu        |  |
| VIALAT Carole          | 43             | 217         | 55,78%          | Elue       |  |
| GROSSETETE Jean-Marc   | 36             | 216         | 55,53%          | Elu        |  |
| VALLIER Fadila         | 35             | 195         | 50,13%          | Elue       |  |
| KOCOT-LINTZ Anne-Marie | 32             | 175         | 44,99%          | Non Elue   |  |
| QUILEZ Emile           | 18             | 103         | 26,48%          | Non Elu    |  |

## Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Samedi 13 mars 2021

Mr Jean-Marc GROSSETETE remercie l'ensemble des participants et s'excuse pour les petits soucis techniques pour cette première présentation à distance. Pour lui, une page se tourne et il laisse la parole au nouveau Président de la Ligue, Mr Jean-Philippe VIALAT pour conclure. Il souhaite à son équipe une totale réussite et beaucoup de courage pour cette nouvelle saison qui ne commence pas dans de bonnes conditions.

### **Conclusion du nouveau Président de la Ligue, Mr Jean-Philippe VIALAT**

Merci Jean-Marc de rester avec moi pour ces mots de clôture. Traditionnellement, ce sera d'abord les remerciements. Merci pour ce que tu as fait pendant 20 ans. 20 ans d'engagement associatif c'est respectable. Merci pour ce que tu as fait pour cette Ligue, ce que tu as fait de cette ligue qui était embryonnaire. Tu as connu les débuts du triathlon en France. Tu quittes aujourd'hui cette instance dans une période qui devrait être extraordinaire mais une fois de plus ce n'est pas le meilleur moment. Ce n'est pas non plus le meilleur moment pour nous pour reprendre mais c'est comme ça. Merci vraiment pour tout ce que tu as fait, merci aux équipes qui t'ont accompagnées au cours de ces 20 années pour la structuration de la Ligue, pour avoir fait ce qu'elle est aujourd'hui, pour sa professionnalisation. Un merci particulier à Emmanuel puisque si j'ai bien compris il a commencé en 6e à être trésorier de la Ligue. Il la laisse aujourd'hui dans un état financier qui est confortable et heureusement, car comme il le disait tout à l'heure, les mois à venir ne seront pas toujours facile. Enfin, merci aux clubs pour leur confiance. On vous a peut-être privé d'une élection, je vous en donnais les raisons tout à l'heure. En effet, il est difficile de constituer des listes et de trouver des gens qui s'engagent bénévolement en ce moment. Je vois qu'il reste encore des clubs à convaincre mais c'est un défi qui me plaît. Nos objectifs à court terme sont d'abord de vous accompagner et de gérer au mieux cette crise, avec, comme vous l'aurez compris à la lecture des budgets, toute la prudence qui s'impose. Mais quand même avec des actions : il va falloir réfléchir pour être efficient avec un minimum de dépenses parce que les ressources ne seront plus là. Il ne faut pas rêver, on a une baisse de licenciés qui va se confirmer, un système de règlement des pass compétition qui est en train de se terminer aussi puisqu'on était accompagné par la fédération sur 3 ans et qu'on rentre dans la dernière année. Tout ça ne va pas nous empêcher de nous mettre au travail dès à présent, de vous écouter, de répondre à vos sollicitations et de décliner ce projet fédéral ambitieux qui est de rapprocher tous les acteurs du triathlon. Il y a vraiment de la place pour tout le monde et à chaque fois que le triathlon progresse c'est l'ensemble des acteurs du triathlon qui en bénéficie. Ce que je vous propose c'est d'avancer tous ensemble sur cette olympiade avec le très bel objectif des JO de Paris 2024. Merci encore Jean Marc. Je pense qu'on peut clôturer cette assemblée générale au bout d'1h40, c'est assez remarquable. Merci et à très bientôt à tous, **Jean-Philippe VIALAT**

Fait et clos le 19 mars 2020

